

# EARL LES COTEAUX DE VALVERANNE, Christine CHAIX (AB Ecocert)

82 Ch. de Valveranne 04100 Manosque - 04 92 87 87 67 - 06 79 10 36 27 - christine.chaix2@wanadoo.fr

## VOLAILLES (AB) - Abonnement 2021

CONTRAT INDIVIDUEL DE PARTENARIAT SOLIDAIRE entre PAYSAN en AMAP et AMAPIEN



Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et conditions de l'engagement des parties signataires, en vue de soutenir la ferme de Christine Chaix et de fournir à l'amapien des aliments de qualité, le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la Charte des AMAP:

Voir le site [http://miramap.org/IMG/pdf/charte\\_des\\_amap\\_mars\\_2014-2.pdf](http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-2.pdf)

### L'amapien s'engage à régler d'avance son abonnement à Christine CHAIX

Il remet au référent de liste [6 chèques libellés à l'ordre de EARL LES COTEAUX DE VALVERANNE](#) et signe le contrat individuel sur une feuille commune.

L'amapien (ou tout représentant de son choix) doit signer le bon de retrait en venant chercher sa commande.

En cas d'oubli, les denrées ne seront ni remboursées ni remplacées.

### Il participe à la vie de l'AMAP suivant sa disponibilité: aide à la livraison (au moins 2 fois en 6 mois, cf tableau)

à la gestion des listes, rédaction d'articles pour alimenter le site internet, ateliers de jardinage, participation aux A.G., aux salons où l'AMAP est représentée, aux visites chez les paysans en AMAP, représentation auprès des associations partenaires, etc.

**Christine Chaix s'engage** à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour fournir des volailles de bonne qualité (gustative, sanitaire, environnementale). Son mari ou son fils assurent les livraisons.

*« La ferme de 14ha est composée de 8 parcelles morcelées sur 3 km : 6ha de fruitiers, 7ha de céréales, le reste étant des parcours et de la colline. La ferme est diversifiée en vergers, pêchers, abricotiers, pommiers, oliviers, plus la volaille. La volaille, arrivée en poussins et pintadeaux à 1 jour, est élevée dans une poussinière pendant 6 semaines, puis elle descend dans le poulailler jusqu'à la date d'abattage, 3 mois minimum. Nous mettons en place des extensions de parc électrifié dans les vergers, cela permet de faire réaliser un nettoyage et de la fumure par la volaille.*

*Francis a repris la ferme familiale en 1982, Christine est venue travailler avec lui en 1988. Nous avons passé la ferme en conversion Bio en 1996, et cela a pris 7 années pour les vergers qui sont plus longs à mettre en AB. Après 20 années de Bio, nous sommes heureux de continuer à nourrir les gens sainement : la vente directe depuis 30 ans, AMAP et point de vente de producteurs, nous comble de joie.»*

**VOLAILLES** prêtes à cuire avec foie, coeur, gésier, tête, pas les pattes. Préciser avec ou sans tête (la tête montre la qualité de la volaille).

**DECOUPE au couteau** sans abats et sans carcasse, emballé dans du papier boucher.

**DECOUPE 1** composée de 1 blanc, 1 cuisse et 1 aile.

**DECOUPE 2** composé de 2 blancs, 2 cuisses et 2 ailes.

Les acomptes sont dus pour chaque volaille commandée et seront régularisés en janvier 2022.

**Conservation** : abattage la veille de la livraison - DLC 10 jours maxi à 3°C - Cuisson douce à 160°C (temps / poids)

Pour la Découpe DLC 21 jours à 3°C.

		ENTIER			DEMI			DECOUPE 1			DECOUPE 2		
		Poids	Prix/kg	Acpte	Poids	Prix/kg	Acpte	Poids	Px/kg	Acpte	Poids	Prix/kg	Acpte
POULET	Moyen	1,7 à 2kg	12 €	20 €	~1,2kg	14 €	15 €	1,2 à 1,5kg	19,90 €	25 €	1,7 à 2,8kg	19,90 €	40 €
	Gros	2,1 à 2,7kg		28 €									

→ **Minimum de commande : 1 commande à chaque livraison**

→ Possibilité de déplacer une livraison sur la livraison d'avant ou après

→ La première commande peut être un essai unique

→ Rupture anticipée du contrat possible pour raison exceptionnelle et après accord entre les parties. Ex : déménagement, décès, longue maladie, difficultés financières de l'amapien (l'AMAP s'efforcera de remplacer l'adhérent), perte de foncier ou catastrophe naturelle pour les éleveurs. Le mois en cours reste dû.

Paysan en AMAP et Amapien recherchent un lien de proximité basé sur la confiance. L'AMAP s'efforce d'assurer le bon fonctionnement de ce lien.

## Le contrat concerne 6 livraisons sous forme d'abonnement, les mercredis

### 17 mars, 12 mai, 30 juin, 15 sept., 03 nov. & 22 déc. 2021

de 17h à 18h30 à St Cyr sur Mer, Halle du parking Frank Leboeuf, quartier Pas de Graine, avenue du Maréchal Juin.

Remettre le paiement de la commande à Paula Carreto (aidée de Marion Cadenel & Marie Laroze)

- L'amapien doit adhérer au but défini par les statuts de l'AMAP, aux principes et engagements du réseau régional, Les AMAP de Provence, et verser 17€ pour l'année 2021 à l'AMAP Terres du Soleil (dont 10€ représentent son adhésion aux AMAP de Provence et 1€ reversé au MIRAMAP, réseau inter-régional des AMAP). L'adhésion permet de recevoir les informations concernant la vie de l'AMAP et des AMAP de Provence, d'y participer, d'être assuré, de voter lors des AG 2022.

- Les Paysans en AMAP et l'AMAP Terres du Soleil adhèrent également aux AMAP de Provence.

Le 23 janvier 2021,

Le Paysan en AMAP,